

Le réseau de transport Transisère

LES TARIFS

Titre de transport	Trajet dans le Trièves (1 zone C)	Trajet entre le Trièves et Grenoble (3 zones ABC)
Billet simple vendu à bord du véhicule	3.50 €	5.90 €
Billet 1 trajet (titre valable 1 heure) vendu en relais vente	2.90 €* 	5.30 €*
PASS 1 jour (titre valable 1 jour) vendu en relais vente	4.60 €* 	9.30 €*
PASS mensuel (titre valable 1 mois), vendu en relais vente au détenteur d'une carte OÛRA !	45.70 €* 	92.90 €*

*Plein tarif

Pour l'accès aux tarifs réduits (30% ou 70% selon les profils), l'établissement préalable d'une carte OÛRA ! nominative est obligatoire. Renseignement et formulaire sur :

www.transisere.fr/titres-et-tarifs

LE SAVEZ-VOUS ?

Votre employeur vous rembourse 50% du prix de votre abonnement (circulaire du 28 janvier 2009 pour le secteur privé/décret du 21 juin 2010 pour le secteur public).

OÙ ACHETER MON TITRE DE TRANSPORT ?

- à bord des cars,
- à l'office de tourisme
rue du Breuil - 38710 Mens,
- au tabac presse
114 Grand Rue
38650 Monestier-de-Clermont.



+ d'infos ! > [Transisère](http://www.transisere.fr) • www.transisere.fr
Allo Transisère 0 820 08 38 38 (0,12€/minute)

La FAQ Transisère >

Puis-je prendre les transports scolaires ?

> Oui, les transports dits scolaires (lignes locales) sont accessibles à tous (mineur, majeur, scolaire, actif). Ils passent dans presque tous les hameaux et dans les bourgs principaux du Trièves (Mens, Clelles, Monestier-de-Clermont).

Où trouver les horaires des cars et car scolaires ?

> Vous pouvez trouver les horaires sur transisere.fr ou à l'accueil des mairies et des offices du tourisme de Mens et vous pouvez aussi faire une recherche de trajet sur itinisere.fr

Puis-je prendre mon vélo dans les cars Transisère ?

> Oui les vélos sont admis gratuitement à bord des lignes du réseau Transisère au même titre que les poussettes, landaus, trottinettes, skis et snowboard (dans la limite des places disponibles dans la soule).

AUTOCARS Auvergne Rhône-Alpes et TRAIN

AUTOCAR SCAL - LER 31 « MARSEILLE / NICE ↔ SISTERON ↔ GRENOBLE »

En direction de GRENOBLE <i>Fonctionne tous les jours</i>			En direction de NICE <i>Fonctionne tous les jours</i>		
ST-MAURICE-EN-TRIÈVES	12:55	19:55	GRENOBLE Gare Routière	06:40	14:45
CLELLES	13:05	20:05	CLELLES	07:25	15:30
GRENOBLE Gare Routière	13:50	20:50	ST-MAURICE-EN-TRIÈVES	07:35	15:40

- LES TARIFS**
- 9.30€ pour SAINT-MAURICE-EN-TRIÈVES ↔ GRENOBLE
 - 7.20€ pour CLELLES ↔ GRENOBLE
 - 2.30€ pour SAINT-MAURICE-EN-TRIÈVES ↔ CLELLES

+ d'infos ! > [SCAL](http://www.scal-amv-voyages.com) • www.scal-amv-voyages.com



TRAIN TER SNCF « GAP ↔ GRENOBLE »

En direction de GRENOBLE										
CLELLES-MENS	05:57	06:43	07:05	07:41	08:42	13:10	14:44	16:36	18:41	20:46
MONESTIER-DE-CLERMONT	06:12	06:59	07:20	07:56	08:57	13:25	15:00	16:55	18:58	21:02
GRENOBLE	07:15	07:44	08:15	08:44	09:44	14:08	15:44	17:44	19:44	21:45

En direction de GAP										
GRENOBLE	08:09	10:09	12:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:09	19:10	20:10
MONESTIER-DE-CLERMONT	08:58	10:53	12:53	15:01	15:58	16:54	17:54	18:57	20:07	21:07
CLELLES-MENS	09:16	11:08	13:11	15:18	16:12	17:09	18:12	19:12	20:24	21:24

- LES TARIFS**
- 11.10€ pour CLELLES / MENS ↔ GRENOBLE
 - 8.80€ pour MONESTIER-DE-CLERMONT ↔ GRENOBLE
 - 3.00€ pour MONESTIER-DE-CLERMONT ↔ CLELLES / MENS

+ d'infos ! >

• GARE DE MONESTIER-DE-CLERMONT

8, Avenue de la Gare - 38650 Monestier-de-Clermont
Tél : 04 76 34 08 13

• SNCF ET TER

> Pour une recherche de trajet : www.voyages-sncf.com
> Pour des renseignements sur les abonnements et les tarifs :

www.ter.sncf.com/rhone-alpes

Comment accéder à une des gares du Trièves ?

> Pour la gare de Monestier-de-Clermont, vous pouvez prendre les transports scolaires. Il n'existe pour l'instant pas de solution Transisère pour se rendre à la gare de Clelles. Depuis le secteur de Clelles (ex-canton de Clelles) il est possible de réserver un taxiTER au **04 76 34 42 42**. Pour un rabattement depuis le secteur de Mens, pensez au covoiturage.

COVOITURAGE ET AUTO-STOP



COMMENT FAIRE DU COVOITURAGE ?

Pour vos trajets réguliers, vous pouvez vous mettre en relation avec votre entourage (voisins, collègues, amis, famille...) qui auraient les mêmes déplacements que vous.

En tant que passager, vous êtes couvert par la garantie « responsabilité civile », qui est automatiquement incluse dans tous les contrats d'assurance automobile souscrits par les particuliers. En cas d'absence d'assurance, il existe un fond de garantie pour protéger les victimes.

En tant que conducteur, vous n'avez pas à souscrire d'assurance spécifique tant que vous restez dans le cadre légal du covoiturage, qui consiste à demander aux passagers de partager les frais liés au trajet: assurance, essence, péage, etc. Votre assurance couvre tous les dommages causés aux passagers.

MISES EN RELATION ENTRE PARTICULIERS

- www.ecovoiturage.itinisere.fr
- www.blablacar.fr
- MonTrièves : 07 81 82 73 84**
Réseau de SMS entre habitants permettant à ses membres d'échanger des annonces de covoiturage.

AUTOPARTAGE ET LOCATION DE VÉHICULES

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le propriétaire d'un véhicule peut passer par un site internet qui propose de mettre en relation des propriétaires et des conducteurs. Une fois inscrit, son véhicule est visible sur le site internet pour d'éventuels conducteurs qui voudraient l'utiliser. Lorsqu'un conducteur réserve un véhicule, il se met d'accord avec le propriétaire pour la remise des clés et des papiers du véhicule. La plupart des sites joignent à ce service de relation une assurance qui se substitue à celle du propriétaire le temps de la location. Ainsi, si le conducteur a un accident, l'assurance du site de location prend en charge les réparations : le propriétaire n'est pas impacté et le conducteur n'a qu'une franchise à payer s'il est responsable de l'accident.

QUELQUES SITES QUI PROPOSENT DE LA LOCATION ENTRE PARTICULIERS :

- www.koolicar.com
- www.drivy.com
- www.ouicar.fr

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Pour le conducteur, les prix varient selon les sites internet mais vous pouvez compter 40cts/km (alors que le coût total d'une voiture se situe aux alentours de 25cts/km).

COMPARAISONS entre les divers MODES DE DÉPLACEMENTS

MENS ↔ GRENOBLE	Voiture seule	Covoiturage à deux	Voiture + train	Car (ligne 4500)
Prix d'un aller	14.20€	7.10€	14.70€	5.90€
Prix mensuel d'un trajet dom./travail	570€	285€	280€	92.90€
Temps d'un trajet	1h06	1h10	1h26 - 1h38	1h20 - 1h40

Trajet de 15km interne au Trièves	Voiture seule	Covoiturage à deux	Train (Clelles-Monestier)	Car (ligne 4500)
Prix d'un aller	3.75€	1.88€	3.50€	3.50€
Prix mensuel d'un trajet dom./travail	150.40€	75.20€	38.50€	45.70€
Durée du trajet	15 min	20 min	20 min	20 min



ITINISÈRE EST LA CENTRALE DE MOBILITÉ DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Accessible sur le site : <http://www.itinisere.fr>

Ou sur application smartphone

> Permet de calculer un trajet en proposant à l'utilisateur plusieurs modes de transport possibles (transports en commun, covoiturage,